

# VOS DÉCHÈTERIES SE MODERNISENT

PROCHAINEMENT

**Votre déchèterie** sera équipée  
d'un nouveau dispositif automatisé  
de gestion des entrées  
**pour mieux vous accueillir.**

+ DE FLUIDITÉ + DE DISPONIBILITÉ



ACCÈS DIRECT  
AU SITE

INSCRIVEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI  
[www.paysdaix.fr](http://www.paysdaix.fr)

→ [www.paysdaix.fr](http://www.paysdaix.fr)  
Une question, un doute, un dysfonctionnement ?

Tél.: 0800 94 94 08  
PRIS D'UN APPEL LOCAL



# Systeme automatisé de gestion des entrées en déchèterie

## I. Objectifs

Le dispositif automatisé de gestion des entrées en déchèterie est mis en place afin de :

- Moderniser l'accueil des usagers sur les sites
- Apporter aux usagers plus de fluidité lorsqu'ils se présentent en déchèterie (plus de contrôle de justificatif de domicile par le gardien à l'entrée)
- Donner plus de disponibilité du gardien qui sera davantage présent sur la plateforme pour orienter et renseigner les usagers

## II. En quoi ça consiste ?

Il s'agit d'un dispositif automatisé de gestion des entrées par lecture automatique des plaques d'immatriculation. Les usagers doivent donc procéder à la création d'un compte et à l'enregistrement des véhicules qu'ils souhaitent utiliser pour se rendre en déchèterie. L'administration procèdera à la vérification des justificatifs demandés au moment de l'inscription et validera ou non le compte.

**NB :** une fois que les administrés ont créé leur compte et enregistré leur(s) véhicule(s) et que ces derniers ont été validés par l'administration, ils n'ont plus de démarches supplémentaires à faire et pourront accéder à toutes les déchèteries du Pays d'Aix.

## III. Comment s'inscrire ?

Via le site Internet [www.paysdaix.fr](http://www.paysdaix.fr) ou en tapant dans leur moteur de recherche « inscription déchèteries du Pays d'Aix ».

## IV. Qui est concerné ?

- Les particuliers résidant sur le Territoire du Pays d'Aix
- Les professionnels pouvant justifier du siège social ou d'une agence sur le Territoire du Pays d'Aix.

## V. Vers qui orienter les usagers qui appellent ?

Un numéro de téléphone (appel gratuit), le **0800 94 94 08**, est à la disposition des usagers, du lundi au vendredi de 8h à 18h30 et le samedi de 7h30 à 17h30, afin de les aider dans la démarche d'inscription.

**NB :** les opérateurs de cette centrale d'appels ne sont pas formés pour répondre aux questions concernant les horaires de déchèteries, le type de flux et le volume maximum à apporter, il ne faut pas orienter les usagers vers eux pour ce genre de questions.